RÉPERTOIRE D'ORGANISMES CULTURELS PROFESSIONNELS DE CULTURELOISIR@RÉSEAU



Description

Un <u>Répertoire d'organismes culturels professionnels</u> a été mis en ligne sur le site <u>Culture Loisir@Réseau</u>, le site web du loisir culturel de la Ville de Montréal. Ce répertoire offre une vitrine pour faire connaître au milieu du loisir culturel (intervenants des organismes de loisir ou des arrondissements) des organismes culturels professionnels qui ont un désir de partager leur expertise artistique auprès de diverses communautés en contexte de loisir. Les informations qui y sont répertoriées sont les coordonnées, la mission, les disciplines artistiques et les activités d'animation culturelle offertes (loisir culturel, médiation culturelle ou éducation artistique).

Objectifs

- ✓ Stimuler les partenariats entre organismes de loisir et organismes culturels professionnels qui possèdent une expertise dans une ou plusieurs disciplines artistiques
- ✓ Rapprocher la pratique artistique amateur des pratiques actuelles en art
- ✓ Partager les expertises dans l'animation d'activités culturelles entre les deux types d'organismes

Les organismes de loisir déposant des demandes dans le cadre du <u>Soutien financier en loisir culturel de la Ville de Montréal</u> pourraient aussi être intéressés à contacter les organismes faisant partie de ce répertoire afin de développer des collaborations pour le dépôt de projets.

Conditions générales d'admissibilité des organismes à ce répertoire

- ✓ Être une corporation sans but lucratif enregistrée depuis au moins deux (2) ans, le 1er janvier 2017;
- ✓ Avoir son siège social sur le territoire de la Ville de Montréal;
- ✓ Exercer une activité culturelle professionnelle régulière dans le secteur des arts dramatiques, des arts du cirque, des arts visuels, de la création et des performances littéraires, de la danse, des métiers d'art, de la musique et des arts médiatiques;
- ✓ Avoir un statut professionnel (créer, interpréter ou diffuser des œuvres artistiques ou culturelles dans un contexte professionnel).

Documents à soumettre

Pour soumettre sa candidature, les organismes doivent remplir le formulaire «Inscription au Répertoire des organismes culturels professionnels – CultureLoisir@Réseau» et faire parvenir la documentation complémentaire suivante :

- ✓ Lettres patentes de l'organisme
- ✓ L'historique de l'organisme avec les faits saillants

- ✓ La programmation artistique des deux dernières années de l'organisme
- ✓ La programmation d'activités culturelles ou artistiques proposées au public (loisir culturel, médiation culturelle, éducation artistique) contenant les informations sur les types d'activités et les clientèles ciblées
- ✓ Les curriculum vitae des principaux artistes et travailleurs culturels qui participent à vos activités.

Critères d'évaluation

- ✓ Le Service de la culture analysera les dossiers soumis. Les organismes seront évalués selon les critères suivants :
- ✓ L'expertise de l'organisme dans une ou des disciplines artistiques
- ✓ La qualité artistique de ses réalisations
- ✓ Son expérience d'animation en loisir culturel, en médiation culturelle ou en éducation artistique
- ✓ La pertinence et qualité des activités artistiques et culturelles proposées au public
- ✓ La volonté de l'organisme culturel à collaborer avec le milieu du loisir culturel

Dépôt de votre candidature

Le formulaire d'inscription et la documentation complémentaire doivent être acheminés au Service de la culture par courriel à l'adresse suivante : **bureauduloisir@ville.montreal.qc.ca**. Un délai approximatif de 6 à 8 semaines doit être prévu entre la date de dépôt de la candidature et l'annonce de la décision.

Renseignements

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez communiquer avec : Bureau du loisir culturel Service de la culture 514 872-2014 marie-evec.courchesne@ville.montreal.qc.ca